



Rencontres régionales du transport routier

Lorraine 2020

Printemps 2020
Réunion présentielle annulée (Covid-19)

Sommaire

L'ORT&L en quelques mots	p. 3
Bilan des activités 2019 des registres et des contrôles des transports	p. 4
Nouveaux outils numériques au service des transporteurs : Dématisation du registre, A Dock	p. 29
Évolutions réglementaires récentes : La Loi d'Orientation des Mobilités	p. 37
Chantiers d'entretien du réseau routier national (DIR Est)	p. 44
Sécurité aux abords des chantiers routiers	p. 49
Sécurité routière : chiffres et enjeux pour les poids lourds	p. 78
Actualités de l'ORT&L	p. 87

L'ORT&L en quelques mots



Observatoire Régional Transports & Logistique du Grand Est

Association issue de la fusion en 2017 des ORT des anciennes régions

Mission : Produire et diffuser des connaissances sur les transports et la logistique en Grand Est

35 membres : services de l'État, établissements publics, collectivités, organismes professionnels

Président : Jean-Pierre Caillot (FNTR, 51)

Un site web : www.ortl-grandest.fr

**Rencontres régionales
du transport routier**

Lorraine

RÉGULATION DU TRANSPORT ROUTIER

Bilan des activités 2019 des registres et des contrôles des transports

(Unité de METZ)

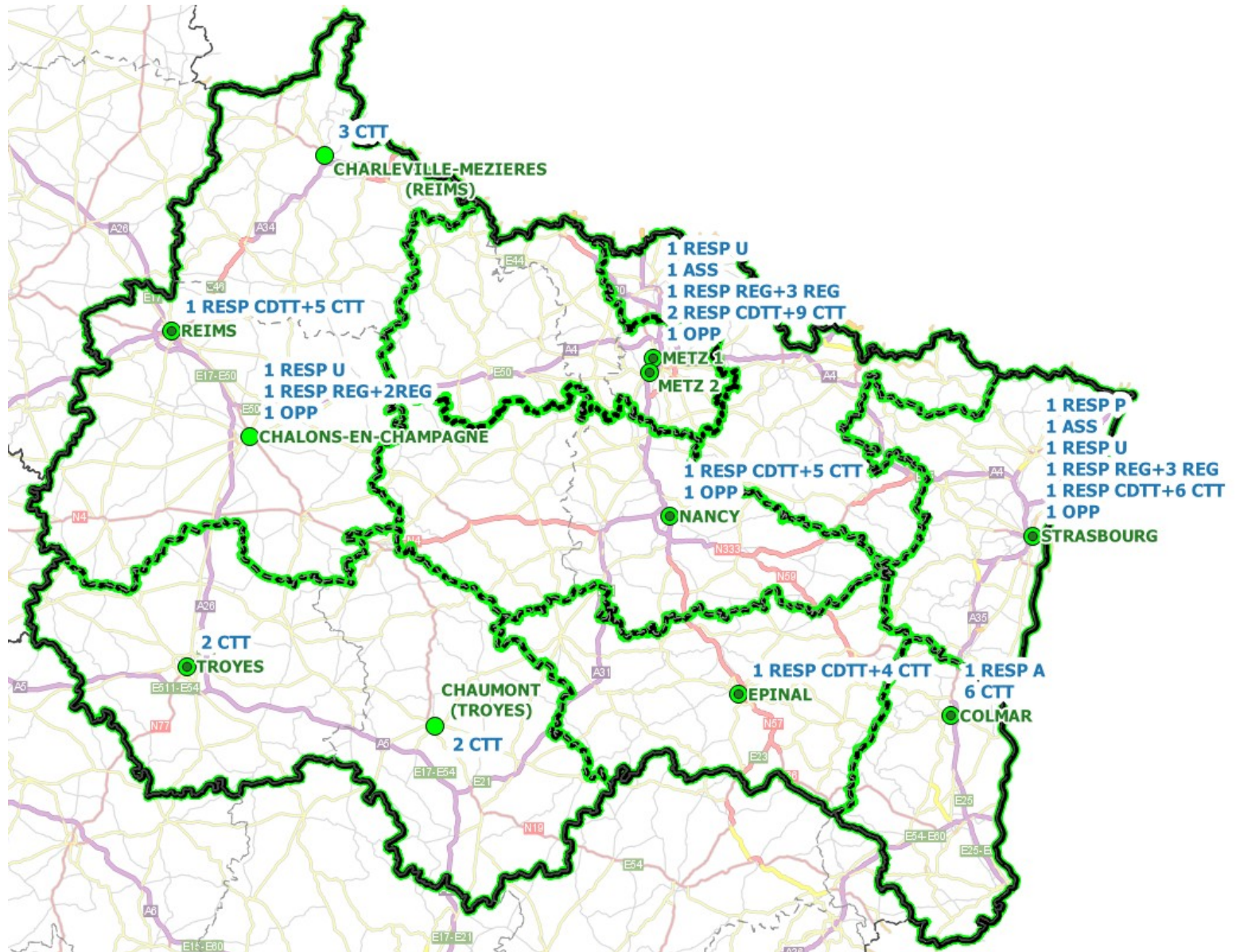
Intervenant : Michaël VIGNON
Adjoint au chef du Pôle Régulation Transport Routier
Chef de l'Unité RTR Metz

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Grand Est



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
GRAND EST

Organisation territoriale du Pôle Régulation du Transport Routier



Bilan des registres

F Communauté Européenne

Ministère chargé des Transports

Licence n° _____

pour le transport international de marchandises par route pour compte d'autrui

La présente licence autorise (1) _____

_____ n° SIREN _____

à effectuer, sur toutes les relations de trafic, pour les trajets effectués sur le territoire de la Communauté, des transports internationaux de marchandises par route pour compte d'autrui tels que définis dans le règlement (CE) n° 1072/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles communes pour l'a de marchandises par route et conformément aux dispositions générales de la présente

Observations particulières : _____

La présente licence est valable du _____ au _____

Délivrée à _____ le _____

REPUBLICQUE FRA

F République Française

Ministère chargé des Transports

Licence n° _____

pour le transport intérieur de personnes par route pour compte d'autrui

La présente licence autorise (1) _____

n° SIREN _____

à effectuer, sous réserve des mentions spécifiques et des observations particulières ci-dessous, des transports intérieurs de personnes par route pour compte d'autrui dans les conditions définies par les lois et règlements en vigueur relatifs aux transports

Mentions spécifiques : _____

Observations particulières : _____

La présente licence est valable du _____

Délivrée à _____ le _____

(1) Ne pas utiliser cette licence et autres copies de licences
(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence

F République Française

Ministère chargé des Transports

Licence n° _____

pour le transport intérieur de personnes par route pour compte d'autrui

Copie conforme n° _____

La présente licence autorise (1) _____

n° SIREN _____

à effectuer, sous réserve des mentions spécifiques et des observations particulières ci-dessous, des transports intérieurs de personnes par route pour compte d'autrui dans les conditions définies par les lois et règlements en vigueur relatifs aux transports

Mentions spécifiques : _____

Observations particulières : _____

La présente licence est valable du _____

Délivrée à _____ le _____

(1) Ne pas utiliser cette licence et autres copies de licences
(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence

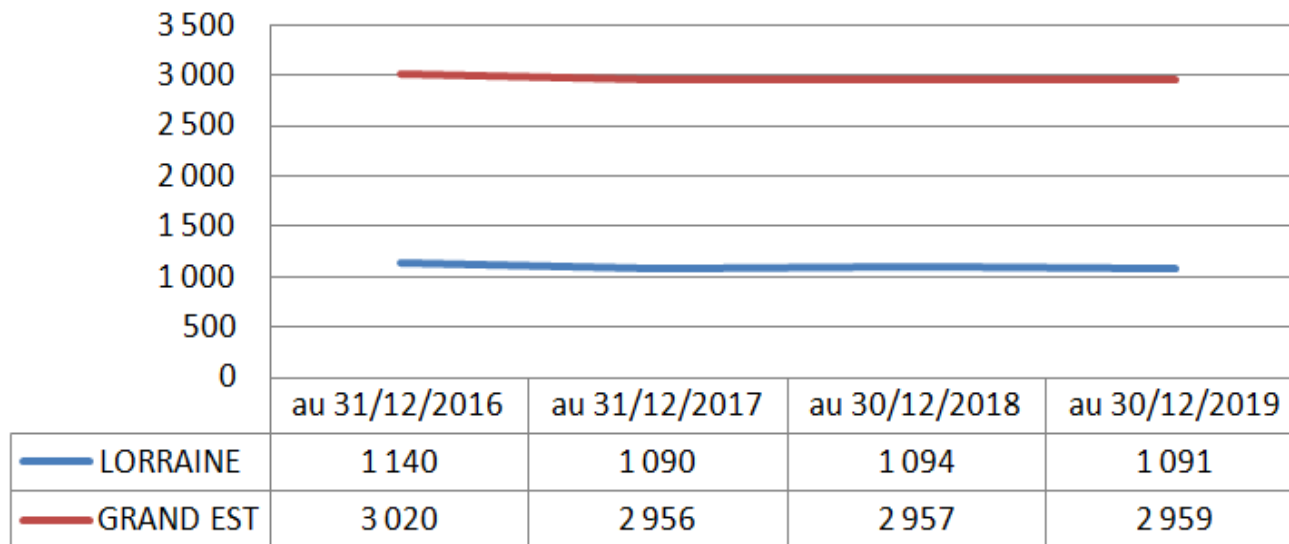


PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
GRAND EST

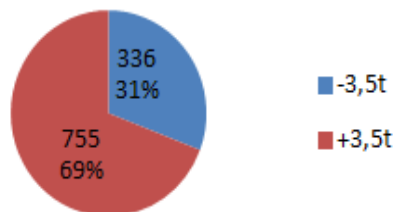
Bilan des registres

Nombre d'inscriptions à une date donnée

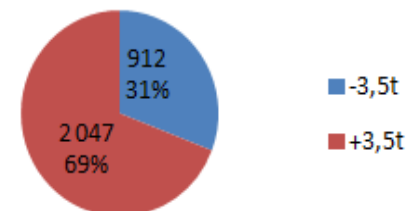
Evolution du nombre d'inscriptions (Marchandises)



Inscriptions au 30/12/2019
(March. - Lorraine)



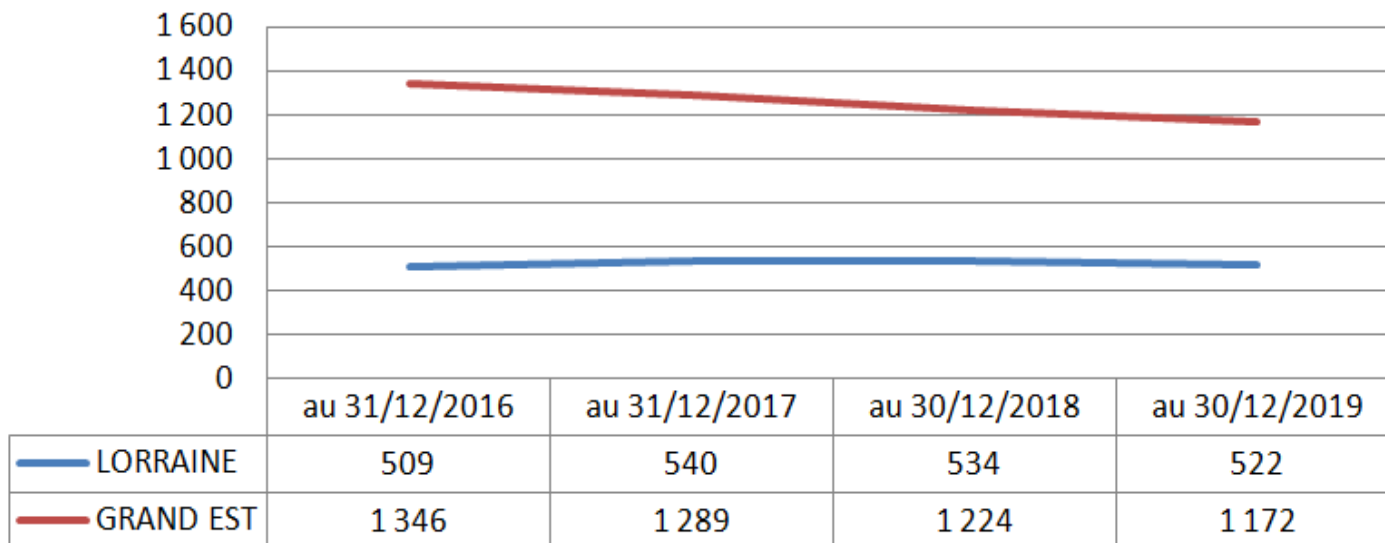
Inscriptions au 30/12/2019
(March. - Grand Est)



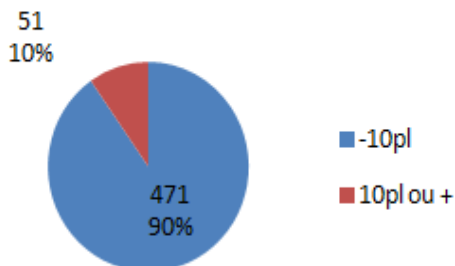
Bilan des registres

Nombre d'inscriptions à une date donnée

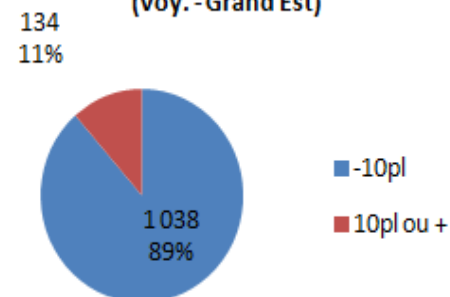
Evolution du nombre d'inscriptions (Voyageurs)



Inscriptions au 30/12/2019
(Voy. - Lorraine)



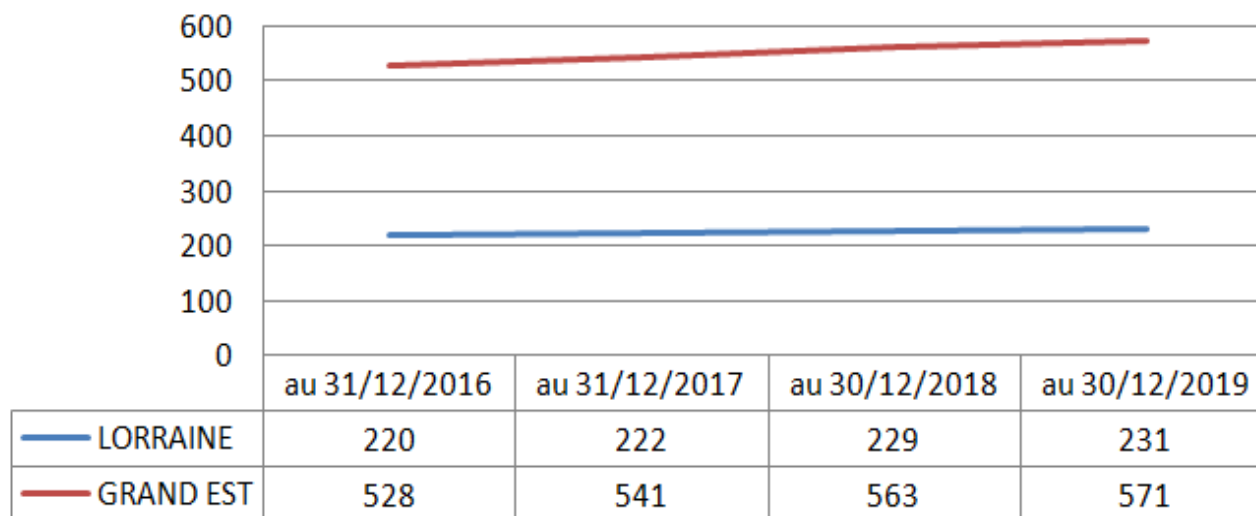
Inscriptions au 30/12/2019
(Voy. - Grand Est)



Bilan des registres

Nombre d'inscriptions à une date donnée

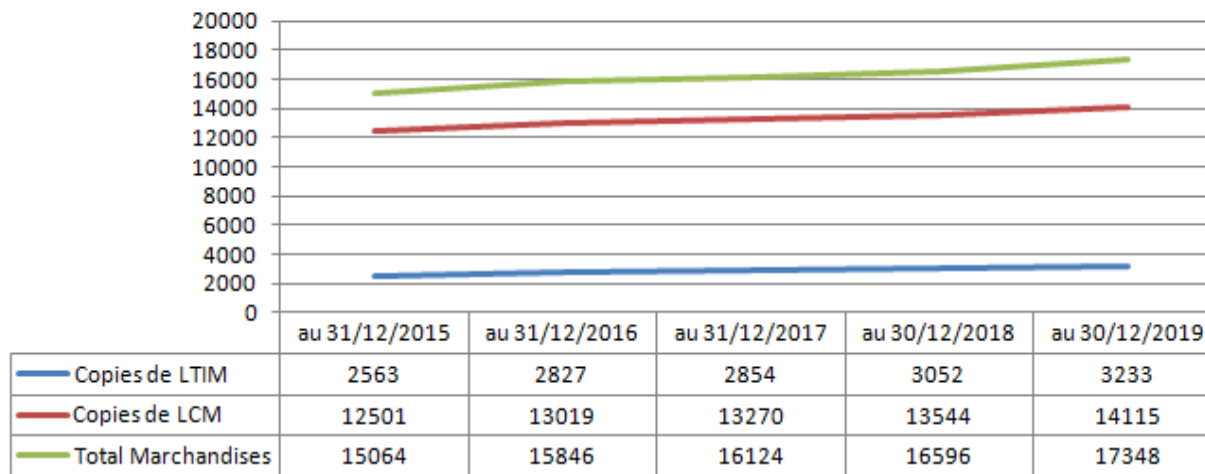
Evolution du nombre d'inscriptions (Commissionnaires)



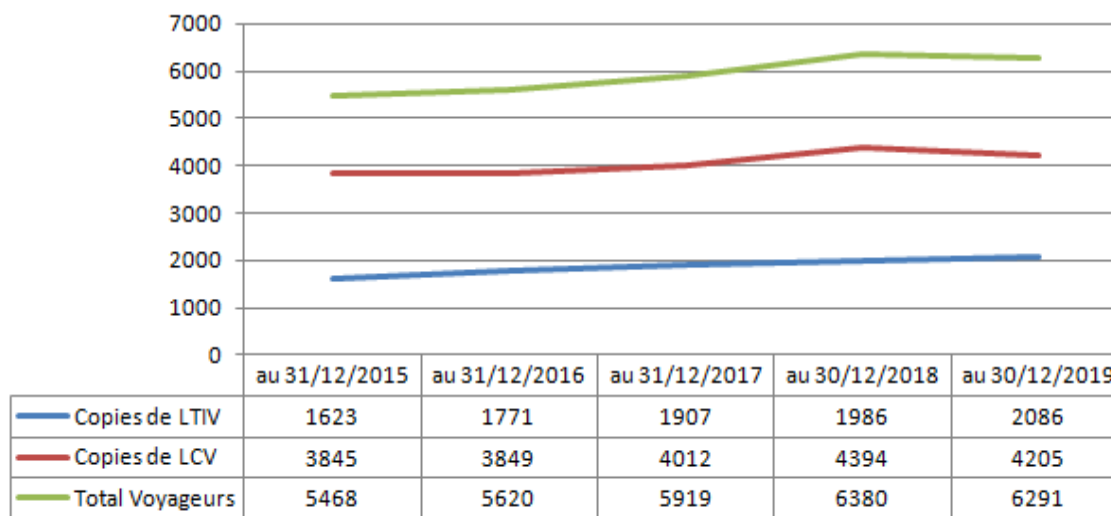
Bilan des registres

Nombre de copies de licences valides (Lor.)

Evolution du nombre de copies de licences valides (Marchandises)



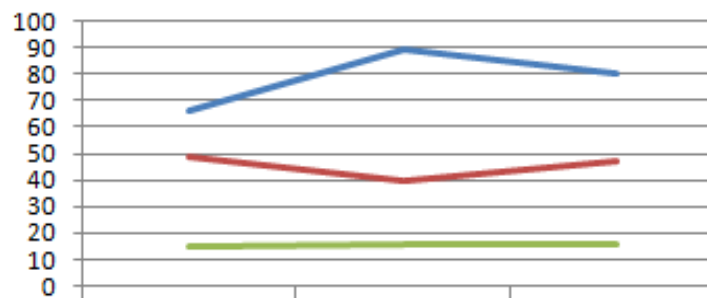
Evolution du nombre de copies de licences valides (Voyageurs)



Bilan des registres

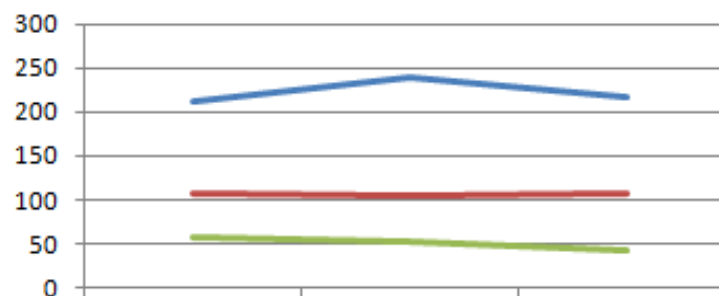
Mouvements aux registres

Nombre d'inscriptions/réinscriptions - Lorraine



	2017	2018	2019
— Merchandises	66	89	80
— Voyageurs	49	40	47
— Commissionnaires	15	16	16

Nombre d'inscriptions/réinscriptions - Grand Est

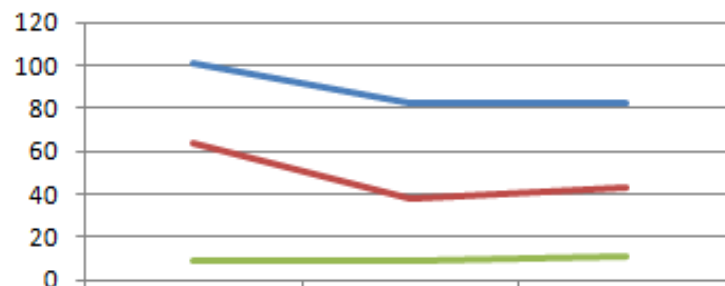


	2017	2018	2019
— Merchandises	212	240	217
— Voyageurs	106	104	107
— Commissionnaires	56	51	41

Bilan des registres

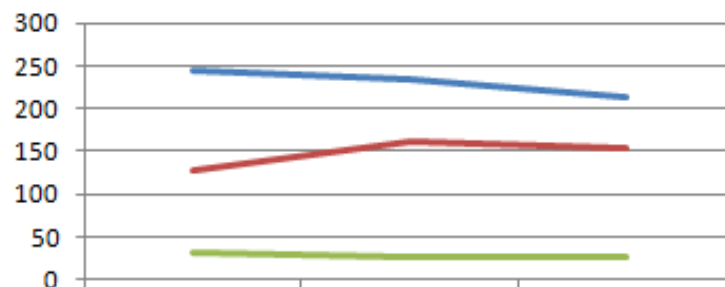
Mouvements aux registres

Nombre de radiations - Lorraine



	2017	2018	2019
— Marchandises	101	83	82
— Voyageurs	64	38	43
— Commissionnaires	9	9	11

Nombre de radiations - Grand Est



	2017	2018	2019
— Marchandises	245	234	214
— Voyageurs	127	162	155
— Commissionnaires	31	28	26

Bilan des registres

Situation des entreprises par rapport à la capacité financière (March.)

Nbre d'entreprises à capitaux propres négatifs (% par rapport au nbre d'ent. inscrites disposant d'un titre valide au 31/12)	2014	2015	2016	2017	2018
	Lorraine	61	63	58	50
	nc	nc	5,1%	4,6%	5,8%
Grand Est	167	146	133	108	142
	nc	nc	4,4%	3,6%	4,7%

Bilan des registres

Mises en demeure notifiées, par motif (Lor.)

		MARCHANDISES		VOYAGEURS		COMMIS -SIONNAIRE
		LEGERS	LOURDS	LEGERS	LOURDS	
Défaut de capacité financière	2018	3	22			
	2019	20	13	2		
Non transmission bilan financier	2018	23	27	11		
	2019	6	1	3	1	
Défaut de capacité professionnelle	2018	3	10	2	2	1
	2019		8	2	6	1
Non respect condition d'établissement	2018	1	4			
	2019			1		

Bilan des registres

Résultats de l'examen annuel d'accès à la capacité professionnelle (transports lourds et commissionnaires)

Metz est centre d'examen pour le Grand Est et la Bourgogne-Franche-Comté.

STATISTIQUES CENTRE D'EXAMEN DE METZ

MARCHANDISES	Année 2016	%	Année 2017	%	Année 2018	%	Année 2019	%
Candidats	219		254		321		327	
Lauréats	105	48%	87	34%	75	23%	128	39%
dont candidats libres	41	39%	21	24%	13	17%	30	23%
dont candidats ayant suivi une formation	64	61%	66	76%	62	83%	98	77%

VOYAGEURS	Année 2016	%	Année 2017	%	Année 2018	%	Année 2019	%
Candidats	26		31		11		19	
Lauréats	11	42%	9	29%	7	64%	10	52%
dont candidats libres	3	27%	3	33%	7	100%	8	80%
dont candidats ayant suivi une formation	8	73%	6	67%	0	0%	2	20%

COMMISSIONNAIRES	Année 2016	%	Année 2017	%	Année 2018	%	Année 2019	%
Candidats	15		14		10		12	
Lauréats	2	13%	3	21%	0	0%	1	8%
dont candidats libres	2	100%	2	67%	0	0%	1	100%
dont candidats ayant suivi une formation	0	0%	1	33%	0	0%	0	0%

Bilan des registres

Délivrance des attestations de capacité professionnelle (Grand Est)

GRAND EST (lourd)	Examen			Expér. profes.			Diplôme			TOTAL		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
MARCHANDISES	87	40	87	6	3	1	115	125	158	208	168	246
VOYAGEURS	9	6	10	2	0	0	42	33	45	53	39	55
COMMISSIONNAIRES	3	0	1	43	11	4	272	124	158	318	135	163
TOTAL	99	46	98	51	14	5	429	282	361	579	342	464

GRAND EST (léger)	Examen			Expér. profes.			Bac Prof.			TOTAL		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
MARCHANDISES	91	109	114	9	7	3	6	3	0	106	119	117
VOYAGEURS	19	19	20	0	0	1	-	-	-	19	19	21
TOTAL	110	128	134	9	7	4	6	3	0	125	138	138

Bilan relatif au contrôle des centres de formation



Bilan relatif aux centres de formation

Contrôle des centres FIMO/FCO/Passerelles (Grand Est)

24 établissements principaux + 43 établissements secondaires

- Finalisation des rencontres de la DREAL avec tous les centres de la région.
- Contrôle des centres : 6 déplacements ; environ 150 dossiers stagiaires examinés.
- Achèvement des listes exhaustives des formateurs/moniteurs autorisés à exercer par la DREAL (une liste par centre). + 300 demandes traitées.
- Amélioration des procédures : imprimé-type pour les demandes d'autorisation des formateurs/moniteurs, instruction des demandes d'agrément, modalités de contrôle et d'avertissement, etc.

Bilan relatif aux centres de formation

Contrôle des centres de formation

Accès à la profession Tp Léger (Lor.)

- Contrôles inopinés d'une matinée de formation (conditions de formation, suivi administratif des candidats).
- Contrôles inopinés de sessions d'examen.
- Participation à tous les jurys (10 sessions en 2019).
- Vérification de la transmission de l'intégralité des documents nécessaires pour la rédaction des diplômes des candidats admis.

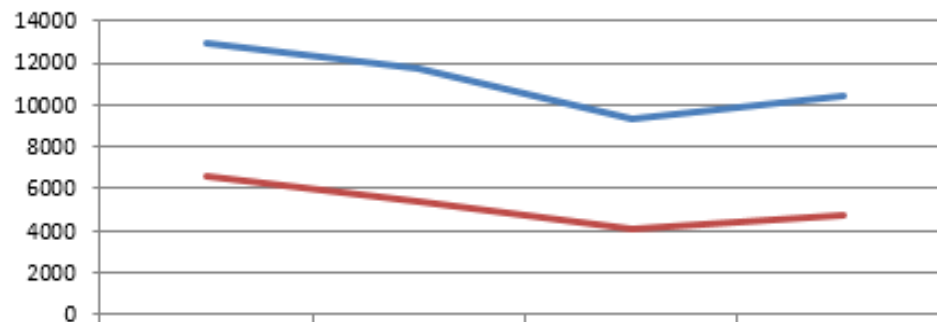
Bilan des contrôles



Bilan des contrôles CTT – Sur route

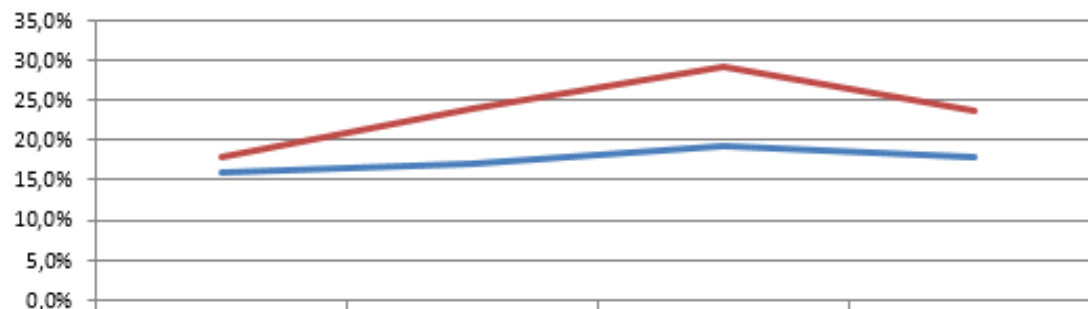
Évolutions

Evolution du nombre de véhicules contrôlés



	2016	2017	2018	2019
— Nb de véhicules contrôlés Grand Est	12939	11768	9338	10403
— Nb de véhicules contrôlés Lorraine	6636	5349	4033	4693

Evolution de la proportion de véhicules en infraction (Grand Est)

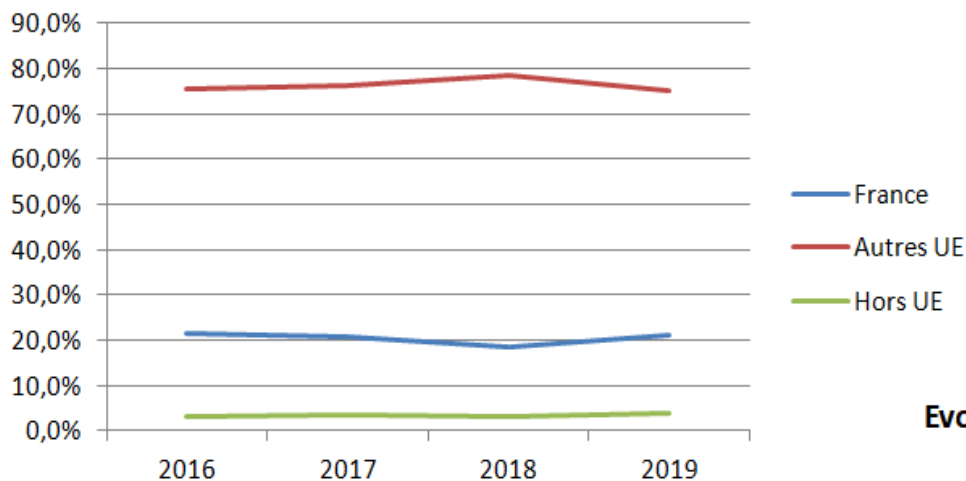


	2016	2017	2018	2019
— % des véhicules en infraction	16,0%	17,1%	19,3%	17,8%
— % des véhicules immobilisés/véhic. en infraction	17,8%	23,8%	29,0%	23,7%

Bilan des contrôles routiers

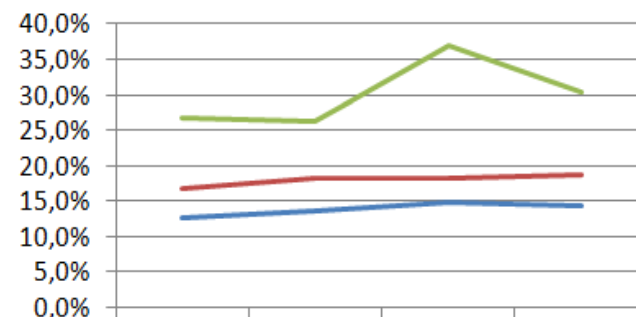
Origine des véhicules contrôlés – Marchandises (Grand Est)

Evolution de l'origine des véhic. contrôlés Marchandises



	2016	2017	2018	2019
France	2600	2277	1635	2102
Autres UE	9077	8430	6920	7417
Hors UE	360	373	277	373
Total	12037	11080	8832	9892

Evolution du taux de véhic. en infraction
Par origine - Marchandises

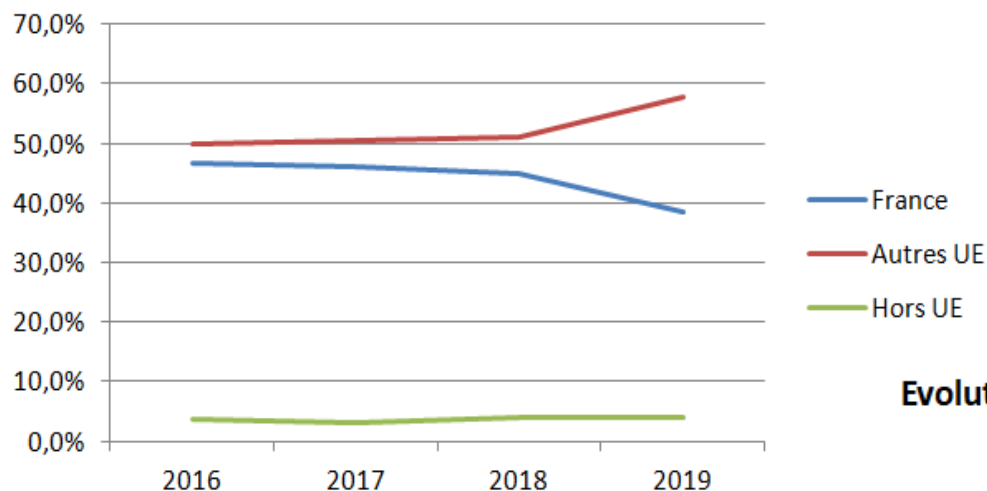


	2016	2017	2018	2019
France	12,6%	13,6%	14,9%	14,2%
Autres UE	16,8%	18,3%	18,3%	18,8%
Hors UE	26,7%	26,3%	36,8%	30,3%

Bilan des contrôles routiers

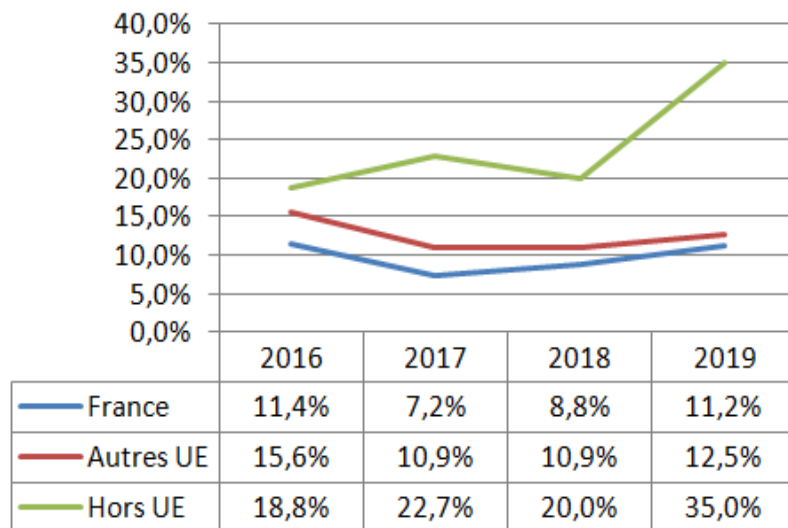
Origine des véhicules contrôlés – Voyageurs (Grand Est)

Evolution de l'origine des véhic. contrôlés Voyageurs



	2016	2017	2018	2019
France	420	318	228	196
Autres UE	450	348	258	295
Hors UE	32	22	20	20
Total	902	688	506	511

Evolution du taux de véhic. en infraction
Par origine - Voyageurs



Bilan des contrôles CTT – Sur route Transit dans les cols vosgiens (Lor. + Als.)

Total annuel 2019	Total
Nbre d'op.	110
Nbre de véhic. contrôlés (A)	836
Nbre de véhic. en infraction	138
Nbre d'infractions/régl. des cols (B) - CTT	70
Nbre d'infractions/régl. des cols (B) - FET	0
Ratio (B/A)	8,4%

Opérations de nuit 2019	Total
Nombre d'opérations de nuit (20h-7h)	16
Nombre de véhicules contrôlés de nuit (20h-7h) (A)	207
Nombre de véhicules en infraction réglementation des cols (B)	35
Ratio (B/A)	16,9%

Bilan des contrôles sur route

Activité de pesées (Lor.)

Pesées 2019 Opérateurs de pesées	Nb véhic. pesés	Variation /2018	Nb véhic. infraction	Taux d'infraction
SAINT-AVOLD	107	-76%	69	64%
BOIS DU JURE	86	23%	58	67%
BARROIS	1189	66%	109	9%
BEAUMONT	115	-48%	90	78%
GYE	193	11%	60	31%
Autres aires	1056	1%	395	37%
Total 2019	2746	2%	781	28%

Total 2018	2682	/	989	37%
Total 2017	4510	/	1456	32%
Total 2016	4973	/	1336	27%

Pesées 2019 CTT	Nb véhic. pesés	Variation /2018	Nb véhic. infraction	Taux d'infraction
Total 2019	314	27%	49	16%

Total 2018	248	/	50	20%
Total 2017	319	/	58	18%
Total 2016	355	/	64	18%

Bilan des contrôles CTT – Sur route

Recherche de fraudes sur le chronotachygraphe (Lor.)

Bilan 2019

Nationalité	Nbre
ROUMANIE	12
POLOGNE	8
FRANCE	6
ALLEMAGNE	5
BULGARIE	5
ESPAGNE	3
LITUANIE	3
TURQUIE	2
PAYS BAS	2
PORTUGAL	2
REPUBL. TCHEQUE	1
SLOVAQUIE	1
CROATIE	1
SLOVENIE	1
UKRAINE	1
GRECE	1
LUXEMBOURG	1
SERBIE	1
TOTAL	56

Nature des fraudes	Nbre
Emploi irrégulier de l'appareil de contrôle	12
Transport routier sans carte de conducteur insérée dans l'appareil	11
Fourniture de faux renseignements	11
Transport routier sans appareil de contrôle	6
Détérioration du dispositif de contrôle (aimant)	4
Transport routier avec une carte n'appartenant pas au conducteur	2
Modification du dispositif de contrôle (aimant)	2
Modification du dispositif (kitas modifié)	2
Modification du dispositif de contrôle (pneumatiques)	2
Modification du dispositif de contrôle (usb arduino)	1
Falsification de données électroniques	1
TOTAL	56

Bilan des contrôles CTT – Sur route Recherche de fraudes au dispositif anti-pollution (Lor.)

Bilan 2019

Nationalité	Nbre
POLOGNE	6
ROUMANIE	5
PORTUGAL	2
FRANCE	1
BELGIQUE	1
BULGARIE	1
ESPAGNE	1
LITUANIE	1
SLOVAQUIE	1
UKRAINE	1
TOTAL	20

Nature des fraudes	Nbre
Émulateur	15
Leurre sonde température	2
Faisceau électrique alim. Circuit AdBlue HS	1
Reprogrammation	1
Retrait fusible	1
TOTAL	20

Nationalité	Nbre
POLOGNE	24
ROUMANIE	19
LITUANIE	15
BULGARIE	4
ESPAGNE	4
SERBIE	3
PORTUGAL	2
FRANCE	2
ITALIE	2
PAYS-BAS	2
BELGIQUE	2
UKRAINE	1
HONGRIE	1
LETTONIE	1
MACEDOINE	1
SLOVENIE	1
SLOVAQUIE	1
TOTAL	85

Bilan depuis septembre 2017

Nature des fraudes	Nbre
Emulateur	68
Modification faisceau électrique	4
Panne du système anti-pollution	3
Retrait fusible	3
Reprogrammation	2
Leurre sonde température	2
Suspicion émulateur	1
Faisceau électrique alim. Circuit AdBlue HS	1
Circulation sans AdBlue, sans mode dégradé moteur	1
TOTAL	85

Bilan des contrôles en entreprises (M+V+C)

2019	Nb de contrôles
LORRAINE	128
GRAND EST	312

Meilleur ciblage des contrôles : sur 122 signalées, 76 contrôlées (Lor.)

16 PV signés en Lor. (12 en 2018)

Répartition des infractions :

2019	Réglementation sociale européenne	Réglementation des transports publics routiers	Réglementation du code de la route	Réglementation marchandises dangereuses	Réglementation du travail	Réglementation relative à la formation des conducteurs	Total
LORRAINE	49	4	1	0	3	0	57
GRAND EST	265	10	4	32	3	0	314

**Rencontres régionales
du transport routier**

Lorraine

NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DES TRANSPORTEURS

Dématérialisation du registre

—

Plateforme en ligne A Dock



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
GRAND EST

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Grand Est

Dématérialisation du Registre



Premières procédures concernées

- Demande d'autorisation d'exercer la profession de transport routier
- Demande de renouvellement de licence pour le transport public routier
- Demande de copies conformes de licence pour le transport public routier

D'ici janvier 2021, l'ensemble des procédures administratives du registre national des entreprises de transport par route sera accessible en format dématérialisé.




Les avantages attendus pour l'utilisateur

- ✓ Gain de temps pour l'utilisateur au moment de compléter son dossier
- ✓ Suivi simplifié de l'état de la demande et des phases d'instruction
- ✓ Instruction facilitée grâce aux échanges en ligne (demande de documents complémentaires, etc.)
- ✓ Globalement : diminution des délais de traitement

Dématérialisation du Registre

Je me connecte

 S'identifier avec FranceConnect

— ou —

Identifiant

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

Connexion

Ajout d'un commentaire

Commentaire

Il manque votre KBis

Statut

Retour demandeur

Enregistrer Annuler

- Enregistrez votre action. Le commentaire apparaît alors à son tour dans l'onglet Discussions.

Informations Discussions Historique

Date de création ↓	Rédacteur	Destinataire
29/04/2019 00:26:22	Paul AGENT <AURA>	MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SO...
Il manque votre KBis		
29/04/2019 00:12:06	Paul CHEF <AURA>	Paul AGENT <AURA>

Merci de vérifier notamment le kbis

Prévisualisation

Modèle Réponse (34.7 Ko) Télécharger Fermer

1 sur 1


Chère Madame,

Par la présente, nous faisons suite à votre courrier daté du 28 avril 2019, dont l'objet était : Transports - MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE.

Sin la via

Veuillez agréer, Chère Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

PAPINUTTI Marc
La Directeur Général



 LA DEMANDE EST ENVOYÉE AU SERVICE INSTRUCTEUR ET PRISE EN CHARGE PAR LE CHEF DE SERVICE.

- Ouvrez un nouvel onglet et connectez-vous à l'URL agent-demo.6tzen.fr. Dans la fenêtre d'authentification, utilisez l'identifiant « pchef », mot de passe « Adminext ».

Authentification requise

Merci de vous identifier grâce au formulaire ci-dessous.

Identifiant

pchef

Mot de passe

••••••••

Se souvenir de moi

Se connecter

Mot de passe oublié ?

Retour par mail Retour par courrier **Projet de réponse** Statut

Informations Discussions Historique Réponse

Modèle Réponse (hérité de Demo)

▲ Demande Portail : Transports - MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Canal de transmission Portail

Expéditeur GARREAU Sylvie, Directeur de MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE <MINISTÈRE I

✓ Référence interne A-2019-4-00038

Échéance globale 13/05/2019

Propriétaire DREAL Auvergne Rhône Alpes

Enregistré le 28/04/2019 23:50:41 - <AURA>

Statut de dossier Instruction en cours

- La page de création d'un projet de courrier s'affiche. Indiquez le signataire (Marc PAPINUTTI).

Signataire

Baudin-Cullière Frédéric - Le Directeur Général des services

Circuit de validation

Bessac Patrice - Le Directeur Général des Services

DREAL Auvergne

Bortoli Jérôme - Le chef du service Accueil

DGA Ressources - DGA ressources

DUPONT Bernard - DGS

Durand Claude - Directeur Adjoint

Référence interne Harbut Eric - Le conseiller municipal en charge des ressources

A Dock

Outil web à destination des acteurs du transport routier de marchandises : transporteurs et expéditeurs



adock.beta.gouv.fr

Finalité principale :
Offrir un accès simple, ouvert et gratuit à l'ensemble des données utiles aux échanges entre les acteurs du transport de marchandises

A Dock

Plateforme visant à répondre à 2 défis :

- **Manque de lisibilité d'un secteur hétérogène, très concurrentiel avec des acteurs nombreux, dont beaucoup de TPE-PME**
- **Essor des plateformes d'intermédiation privées captant des données et pouvant manipuler le marché à leur profit**

Projet porté par la DGITM (Ministère en charge des transports) par et à l'initiative d'A. Dupont, chef de service transports à la DREAL Bretagne

Version « bêta » destinée à être améliorée et enrichie au fur et à mesure

A Dock

Annuaire en ligne des transporteurs routiers de marchandises avec moteur de recherche et critères de tri (nom, localisation, transport léger ou lourd, Objectif CO₂...)



Expéditeurs

Cherchez rapidement un transporteur et accédez à ses données et documents professionnels essentiels.

JE SUIS EXPÉDITEUR



Cherchez et contactez l'un des 51 140 transporteurs de marchandises en France

Nom, code postal ou SIREN de l'entreprise

Licences

< 3,5 tonnes (léger)

> 3,5 tonnes (lourd)

Spécialités

Palettes / Messagerie palettisée

Département d'enlèvement

57 - Moselle

Département de livraison

88 - Vosges

Objectif CO₂

EFFACER

CHERCHER



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
GRAND EST

Priorité donnée aux entreprises locales et spécialisées et à celles dont les informations sont complètes

A Dock

TRANSPORTS INTERNATIONAUX KLEYLING
Affrètement et organisation des transports
Siège de l'entreprise - Autres établissements

Coordonnées

Téléphone	03 89 22 71 00
Adresse e-mail	commercial@kleyling.fr
Site Web	https://www.kleyling.fr
Adresse	Route NATIONALE 415 68600 ALGOLSHEIM

Activité

Aire de travail	Internationale
Spécialités	Lots, Messagerie express, Palettes / Messagerie palettisée, Location

Licences de transport

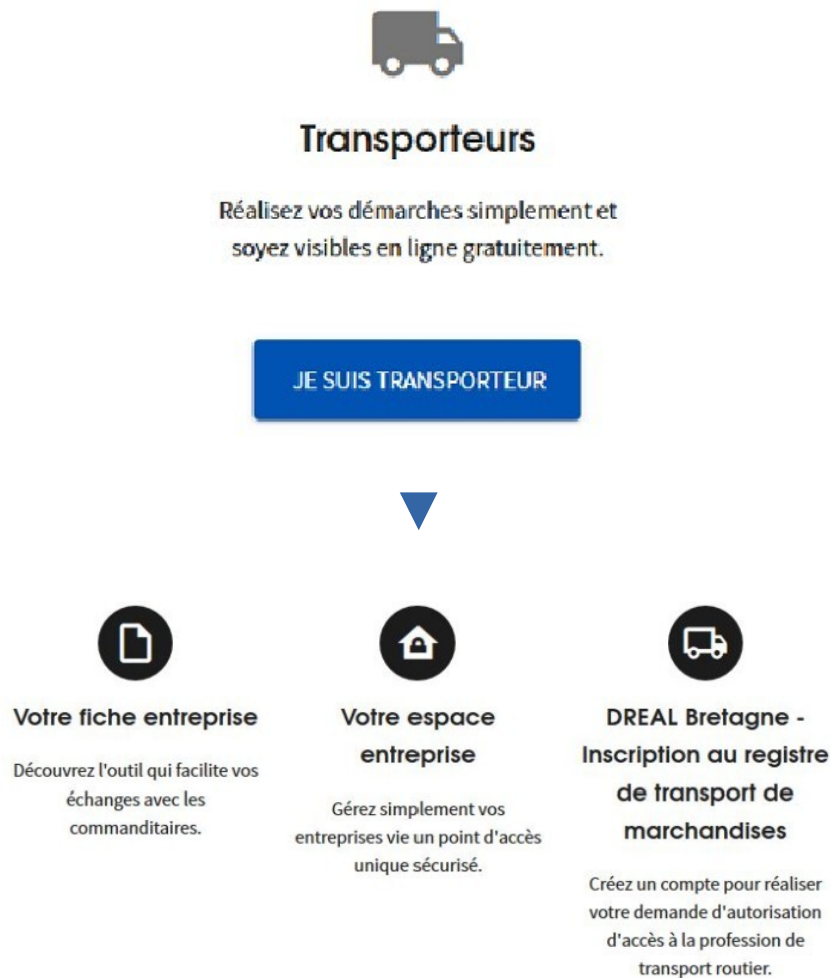
Licence LTI (léger)	2012 42 0000431
validité	01/09/2012 au 31/10/2021
nombre	1
Licence LC (lourd, + 3,5 tonnes)	2012 42 0000430
validité	01/09/2012 au 31/10/2021
nombre	75
Objectif CO ₂	Labellisé
période	20/12/2017 au 20/12/2020

Accès à des fiches profils détaillées pour chaque transporteur :

Nom, téléphone, site web, adresse, aire de travail, spécialités, nombre de licences LTI et LC, charte et label Objectif CO₂, autres établissements, date de début d'activité...

Informations issues du registre et complétées par le transporteur

A Dock



Espace « Transporteurs »

- **Compléter son profil**
- **Générer des documents professionnels**
(ex. : Attestation d'emploi et de non emploi de travailleurs étrangers)
- **Réaliser des formalités administratives en ligne**
(ex. : Inscription au registre en test pour la Bretagne)
- ...

De nouvelles fonctions sont régulièrement ajoutées.

**Rencontres régionales
du transport routier**

Lorraine

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES RÉCENTES

La Loi d'Orientation des Mobilités

Intervenant : David LOMBARD
Chef du Pôle Mobilité
Service Transports

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Grand Est



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
GRAND EST

Loi d'Orientation des Mobilités

Loi publiée au JO le 26 décembre 2019

- 5 titres principaux :
 - Investissement dans les infrastructures
 - Gouvernance
 - Innovation
 - Réduction de l'empreinte carbone
 - Régulation des transports (mesures diverses)
- Rénove et complète notamment les lois LOTI (1982), NOTRe et MAPTAM

Programmation des investissements

5 grands programmes d'investissement :

- Entretien des réseaux existants
- Désaturation des grands nœuds ferroviaires
- Désenclavement routier des villes moyennes et territoires ruraux
- Développement usages des mobilités propres
- Renforcement de l'efficacité du report modal de transport de marchandises

+ 40 % d'investissements orientés « transports du quotidien »

Mesures LOM

- **Le Plan De Mobilité (PDM) remplace le PDU**

Mise en œuvre : 1^{re} révision à partir du 01/01/2021
sous 24 mois après création d'une nouvelle AOM

- Obligatoire pour les agglos > 100 000 habitants

Contenu renforcé sur :

mobilité actives (*vélo et piétons*), mobilités partagées,
mobilité solidaire, mobilité scolaire et logistique

- Objectifs :

lutte contre étalement urbain, pollution de l'air, préservation
biodiversité

- **Signalisation des angles des morts (art. 55)**

- À compter du 1^{er} juillet 2020
signalisation matérialisant la position des angles morts
apposée sur le véhicule > 3,5 tonnes

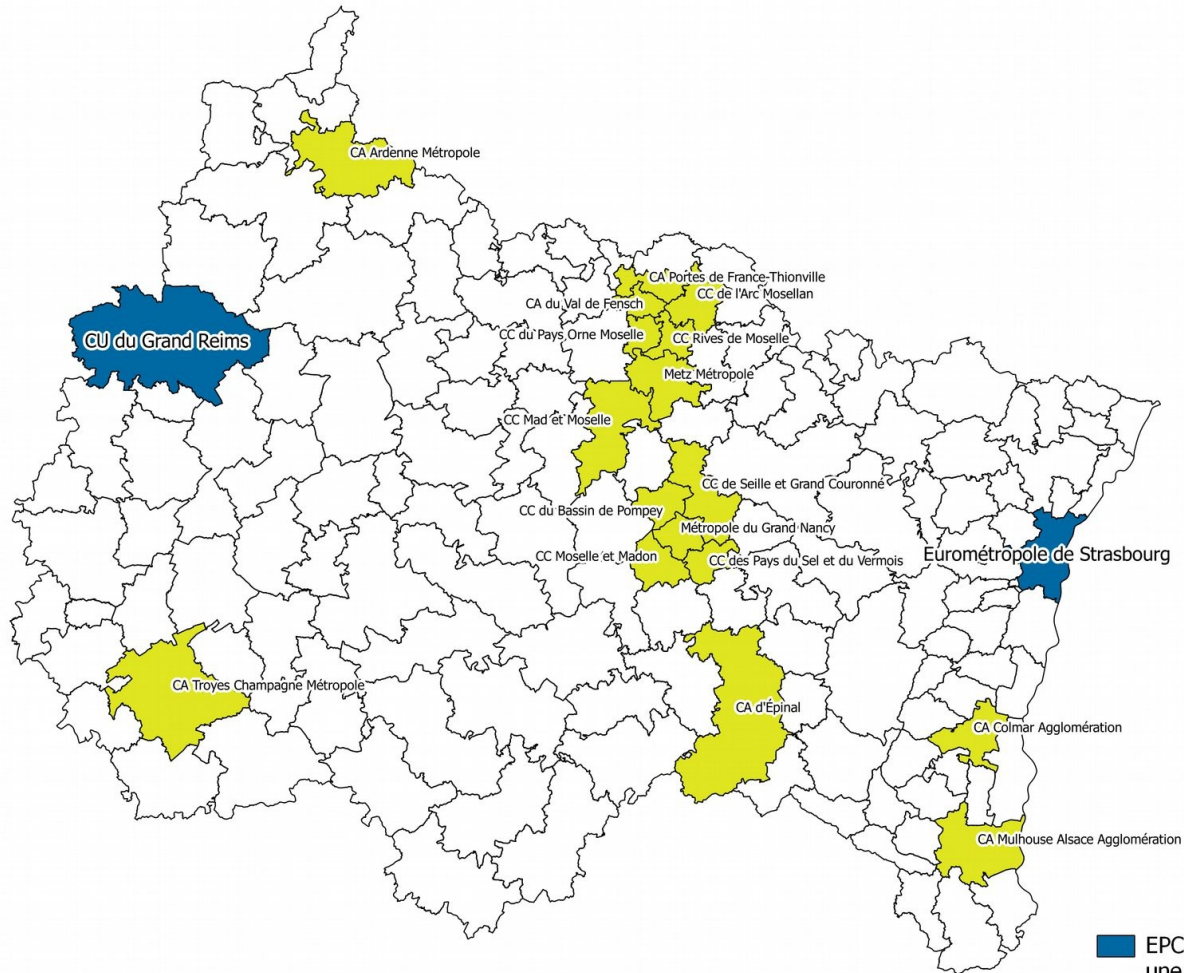
Passages à niveau

- Les diagnostics de **sécurité routière** concernent désormais l'ensemble des passages à niveau.
(1650 PN avec circulation ferroviaire en Grand Est)
- **Les gestionnaires de voiries ont obligation de réaliser ce diagnostic.**

Zones à faibles émissions

- Possibilité de mise en place de ZFE « Mobilités » (Art. 86)
 - *Pour toutes les collectivités volontaires*
 - **Obligation** pour agglomérations de **Reims et Strasbourg** en contentieux qualité de l'air
 - **Obligation d'étude d'opportunité** pour les collectivités de plus de 100.000 hab. ou soumises à PPA :
 - *2 zones PPA autour de Nancy et de Metz-Thionville (12 EPCI)*
 - *5 grandes agglomérations : Troyes, Charleville-Mézières, Épinal, Mulhouse, Colmar*

Zones à faibles émissions



- EPCI devant mettre en place une ZFEM d'ici fin 2020
- EPCI devant mener une étude sur la création d'une ZFEM
- Limite d'EPCI

Rencontres régionales
du transport routier

Lorraine

CHANTIERS D'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL

DIR Est

Christophe TEJEDO
Division d'exploitation de Metz



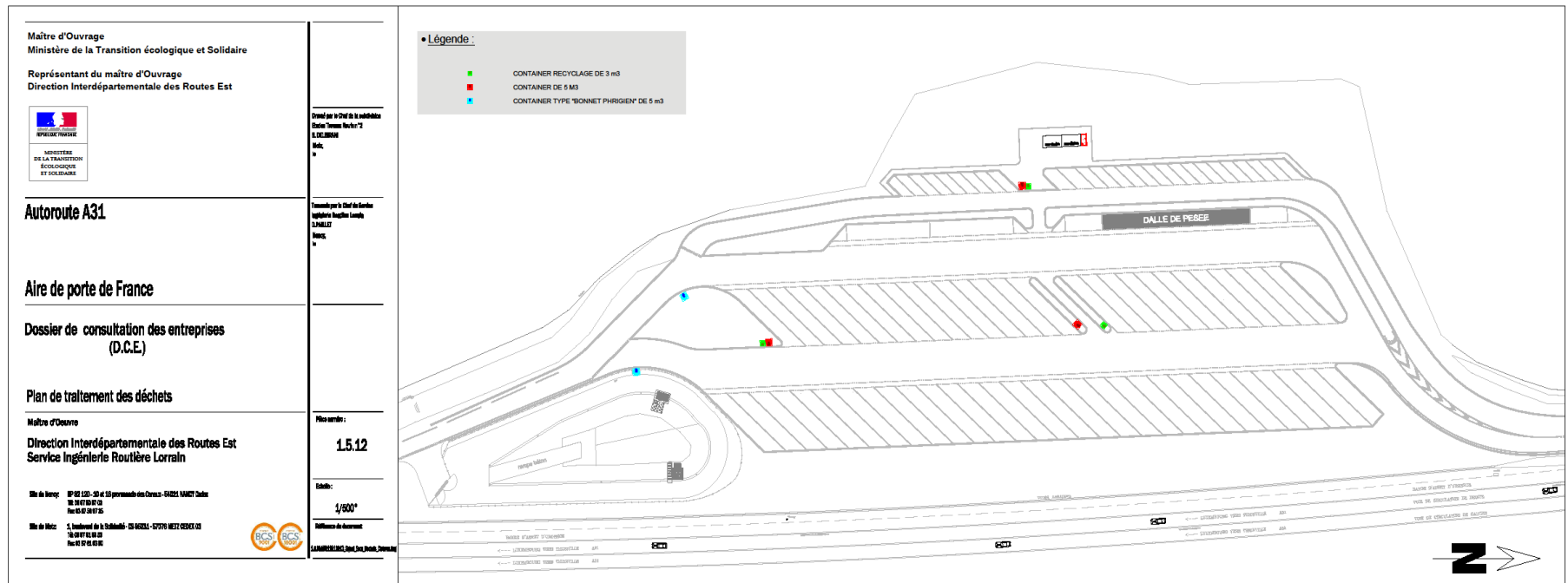
Direction
Interdépartementale
des Routes
EST



Direction interdépartementale des Routes Est

www.dir-est.fr

Amélioration du stationnement des PL



- Juin 2020 : fin de la réfection de l'aire de Portes de France, avec près de 60 places de stationnement (A31 près de la frontière luxembourgeoise, sens Luxembourg - Metz)

Programme chaussée 2020

- **39 500 m de chaussée refaits à neuf sur les départements 54, 55, 57 et 88**
- **Budget de plus de 18 M€**
- **Effort important sur l'A33 : 3 chantiers pour 9 500 m de chaussées régénérées**
- **Deux gros chantiers autour de Metz : A31 (4 300 m) et RN431 (5 740 m)**

Difficultés rencontrées sur le terrain

- Circulation des PL avec une roue sur la bande d'arrêt d'urgence
- Stationnement dangereux hors des emplacements dédiés, même si les aires de repos ne sont pas saturées (recherche d'un redémarrage rapide, sans manœuvre)
- Stationnement sur bande d'arrêt d'urgence, avec parfois empiètement sur la section circulée, en cas de bouchon voir de simple ralentissement
- Simulation de pannes pour stationner sur bande d'arrêt d'urgence
- **Conséquences : mise en danger quotidienne des agents de la DIR Est et des autres usagers de la route.**

Difficultés rencontrées sur le terrain

- Menaces voire agression des agents de la DIR Est qui rappellent les règles
- Appel aux forces de l'ordre, dépôt de plainte, sanction pénale (1 à 2 fois par an)
- **Situation très pesante sur le moral des agents, qui nuit beaucoup à l'image des transporteurs routiers**

Rencontres régionales
du transport routier

Lorraine

SÉCURITÉ AUX ABORDS DES CHANTIERS ROUTIERS

DIR Est

Valérie MONNEY
Chargée de mission sécurité



Direction
Interdépartementale
des Routes
EST



Direction interdépartementale des Routes Est

www.dir-est.fr

Sensibilisation des chauffeurs de poids lourds à la sécurité des agents des routes aux abords des chantiers



Objectif de la présentation

- Elle vise à présenter l'action pilotée par la direction inter-départementale des routes de l'Est (DIR Est) pour sensibiliser les conducteurs routiers professionnels à la sécurité des agents des routes sur zones de chantiers et d'intervention.
- L'action de sensibilisation répond à une instruction ministérielle du 6 juin 2018 demandant aux 11 DIR de France de déployer cette action de sensibilisation auprès des organismes de formation des chauffeurs de PL et de suivre le déploiement.



Direction Interdépartementale des Routes Est

DE Metz
3 Districts
13 CEI
1 CES



DE Strasbourg
2 Districts
6 CEI

Siège de la DIR :
Nancy
Services d'ingénierie :
Nancy, Metz, Vesoul,
Brunstatt
Services techniques :
Nancy et Metz

1650 km de réseau
950 agents
dont 560 au bord des routes

DE Besançon
2 Districts
9 CEI
1 CES

Sigles :
DE : Division d'exploitation
CEI : centre d'entretien et d'intervention
CES : centre d'entretien spécialisé



L'action de sensibilisation part d'un constat au niveau national

- Sur le réseau routier national non concédé, les PL sont impliqués dans 34 % des accidents sur zone d'intervention ou de chantier (PL =13 % du trafic)
- En 9 ans, il y a eu 9 accidents mortels parmi les agents intervenant sur le réseau routier national (non concédé)
- A ce jour les actions engagées par l'État n'ont pas permis de faire baisser suffisamment le nombre d'accidents



Un constat partagé au niveau de la DIR Est : implication forte des PL dans les accidents de la DIR

Constat au niveau de la DIR Est en 2018 :

- 18 accidents impliquant des véhicules de la DIR Est sur des chantiers
- dont 7 accidents impliquant des PL (soit 40 % des accidents, alors que les PL représentent 13 % du trafic)
- Les accidents se sont produits majoritairement à proximité de flèches lumineuses : FLU ou FLR



FLU : flèche lumineuse d'urgence
FLR : flèche lumineuse de rabattement

FLU



FLR



L'action de sensibilisation est issue d'un partenariat entre l'État et les professionnels du transport routier

- Charte signée en 2015 entre l'État et les fédérations et les organismes de formation, représentant les professionnels du transport routier
- Constitution d'un groupe de travail national qui a réalisé une valise pédagogique nationale à l'attention des organismes de formation des conducteurs routiers professionnels



Direction
Interdépartementale
des Routes
EST



LA ROUTE EST EN MOIS



L'action de sensibilisation s'appuie sur une valise pédagogique

- La valise pédagogique a été créée à l'attention des organismes de formation des conducteurs routiers professionnels
- Elle est destinée à sensibiliser les conducteurs routiers professionnels aux risques liés aux chantiers routiers (de tout gestionnaires routiers)
- Elle est adaptée ou répond au cahier des charges des :
 - Titres professionnels et diplômes de conduite routière de marchandises
 - Formations initiales minimales obligatoires (FIMO)
 - Formations continues obligatoires (FCO)



valise pédagogique

Une valise pédagogique adaptée au contexte de la DIR Est et aux risques rencontrés

La valise pédagogique aborde :

- Le rôle des agents des routes : Pourquoi interviennent-ils ?
- La signalisation de chantier
- Les principaux facteurs d'accident
- Les recommandations à destination des chauffeurs de poids lourds
- les innovations ou expérimentations pour améliorer la sécurité

Vous trouverez ci-après des extraits de la valise pédagogique.

Pourquoi y a t-il des agents au bord et sur les routes ?



Intervention d'urgence : panne, accident



Objectif

Agents des routes

Sécurité Signalisation

Accidents

Recommandations

Innovations

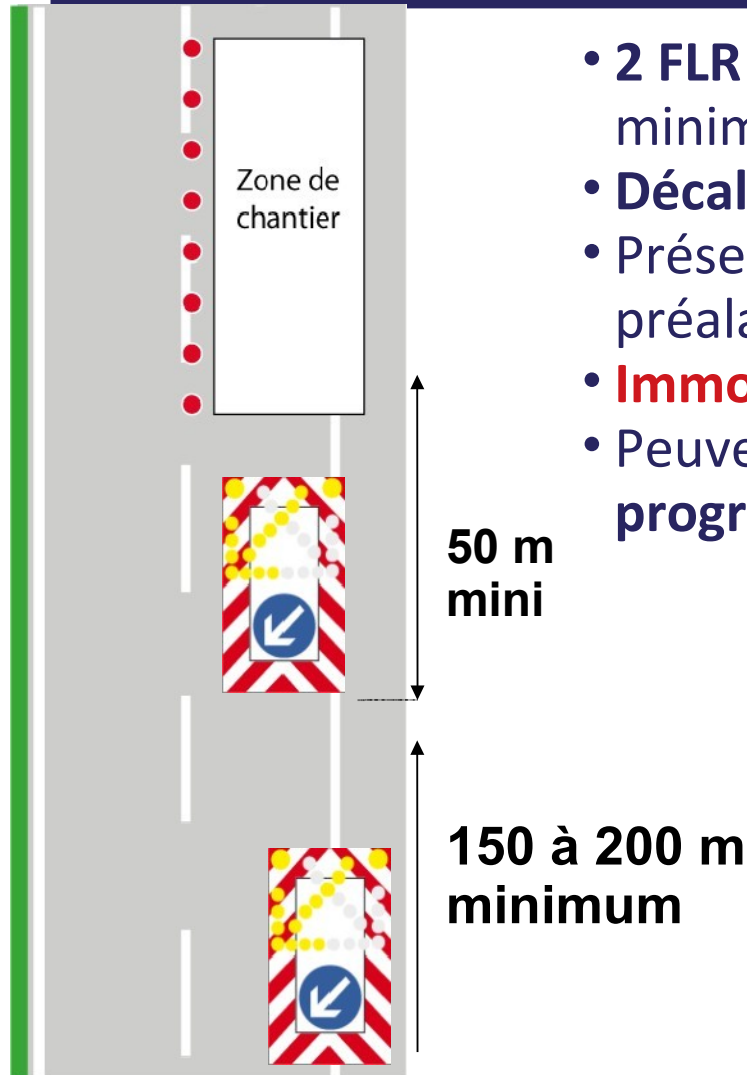


Direction Interdépartementale des Routes EST



DÉVELOPPER LA FORMATION TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Signalisation lumineuse : Flèches Lumineuses de Rabattement (FLR)



- 2 FLR visibles entre 300 m à 400 m minimum sur autoroute
- **Décalées** pour **neutraliser la voie**
- Présence éventuelle de signalisation préalable
- **Immobilés** ou **en mouvement**
- Peuvent être **utilisées** pour des **chantiers programmés** ou pour des **accidents**



Objectif

Agents
des routes

Sécurité
Signalisation

Accidents

Recommandations

Innovations



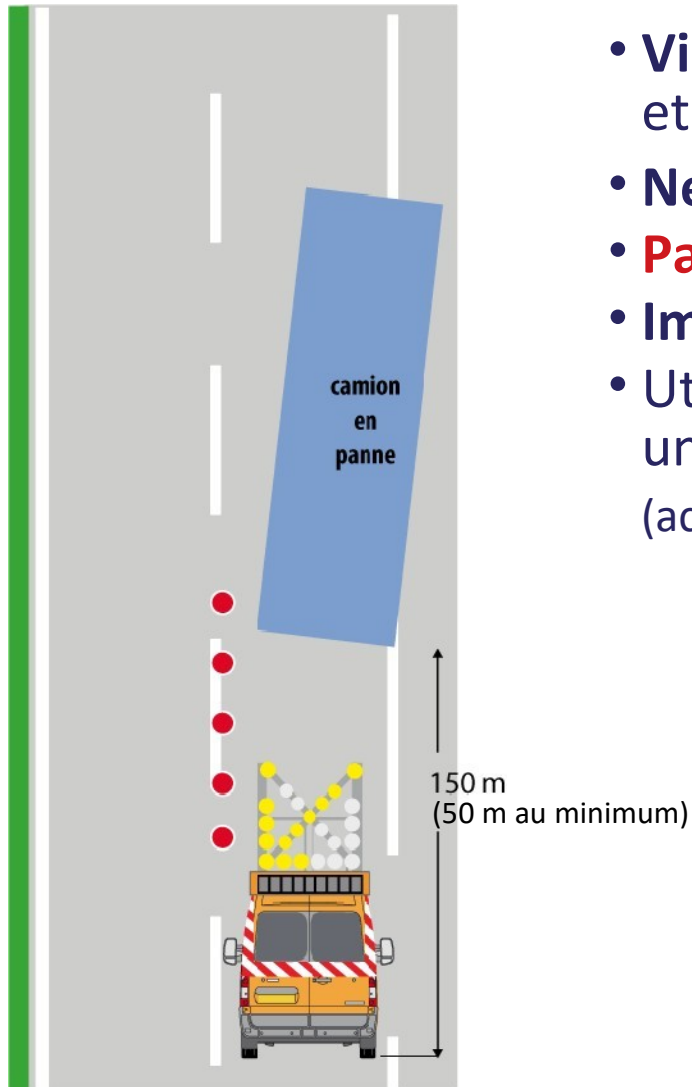
Direction
Interdépartementale
des Routes
EST

AFT

DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE

Signalisation lumineuse : Flèches Lumineuses d'Urgence (FLU)

- **Visibles à 300 m minimum à 130 Km/h et 200 m à 110 Km/h**
- **Neutralise une voie**
- **Pas de signalisation préalable**
- **Immobilises**
- Utilisées **UNIQUEMENT** pour signaler un **événement aléatoire** (accident, panne...)



Objectif

Agents
des routes

Sécurité
Signalisation

Accidents

Recommandations

Innovations



Direction
Interdépartementale
des Routes
EST



DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE

Les principaux facteurs d'accidents

Somnolence



Vitesse excessive



Distances de sécurité



Distracteurs



Changement de voie tardif

Objectif

Agents des routes

Sécurité Signalisation

Accidents

Recommandations

Innovations



Direction Interdépartementale des Routes EST



DÉVELOPPER LA FORMATION TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Objectif

Agents des routes

Sécurité Signalisation

Accidents

Recommandations

Innovations

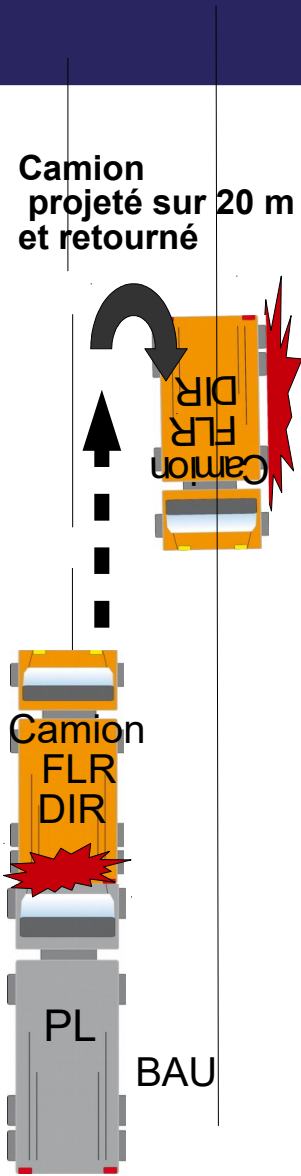


Direction Interdépartementale des Routes EST



Accident lié à l'endormissement du conducteur

Un PL percute un camion porteur de la FLR lors d'un chantier de fauchage



Lors d'un chantier de fauchage, les FLR étaient en place pour neutraliser le voie lente.

Un PL a heurté la 1ère FLR et a projeté et retourné le camion FLR sur 20 mètres.

Les deux agents sont indemnes mais très choqués. Ils ont accepté de témoigner (film) pour rappeler à leurs collègues la consigne de « sortir des véhicules » ; la respecter peut sauver des vies.



Accident du 7/10/2013
CEI Soufflenheim

Objectif

Agents
des routes

Sécurité
Signalisation

Accidents

Recommandations

Innovations



Direction
Interdépartementale
des Routes
EST

AFT

DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE

Accident lié à l'endormissement du conducteur

Un PL percute le fourgon FLU de la DIR lors du dépannage d'un camping-car



Une équipe de 2 agents avait positionné le fourgon FLU en protection d'un camping-car en panne sur la BAU.

Un PL a percuté le fourgon FLU qui a été projeté sur 35 m heurtant la glissière puis s'immobilisant en contre-sens.

Les 2 agents (qui étaient sortis du véhicule) ont couru derrière la glissière, côté opposé au choc. Le PL a continué sa course et s'est arrêté 200 m plus loin.

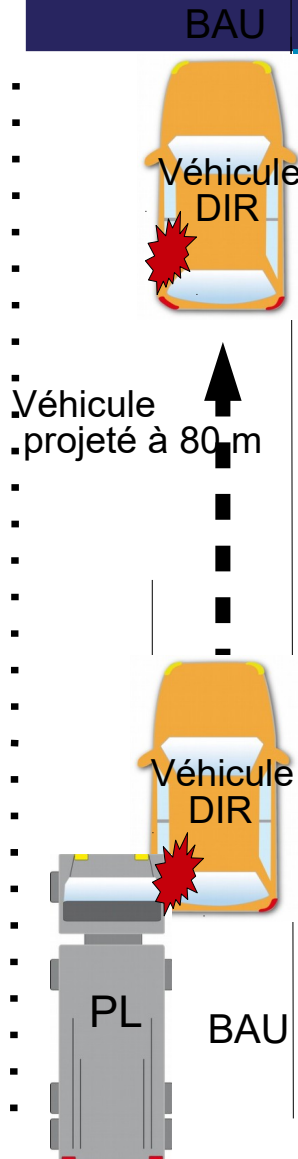
Les 2 agents ont été blessés et très choqués.
Les 2 occupants du camping-car ont également été très choqués.

Accident du 05/08/2019

CEI Charmes

Accident lié au non changement de file

Un PL percute le véhicule DIR lors du ramassage de branchages sur la chaussée



Suite à la perte d'un chargement par un usager (branchages), un agent a stationné son véhicule sur la BAU conformément aux guides en vigueur à la DIR afin de procéder au ramassage des branchages.

Un PL a heurté le véhicule et l'a projeté sur 80 mètres, fauchant l'agent qui revenait vers son véhicule.

L'agent est décédé.



**Accident du 13/12/2013
CEI Héricourt**

Objectif

Agents
des routes

Sécurité
Signalisation

Accidents

Recommandations

Innovations



Direction
Interdépartementale
des Routes
EST



DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE

Accident lié au non respect des distances de sécurité

PL percute un Fourgon stationné sur la BAU

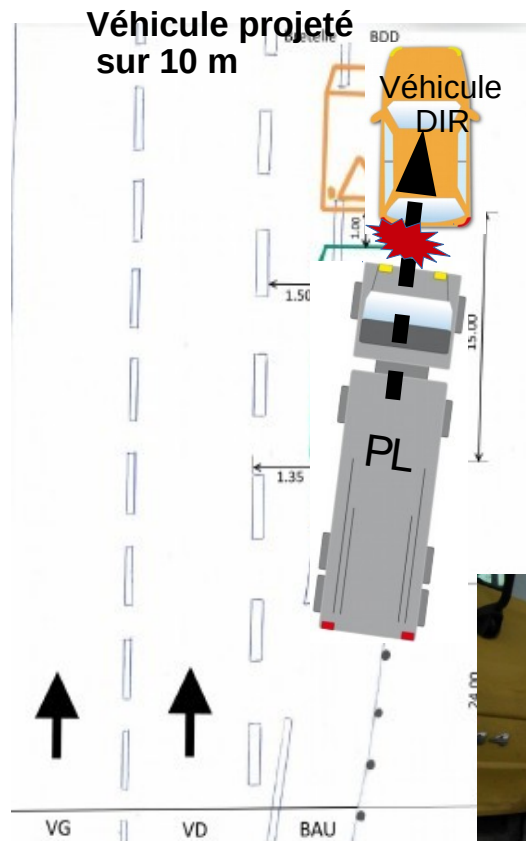
Accident du 22/12/2015
CEI Fameck

Deux agents étaient à bord d'un véhicule stationné sur la BAU d'une bretelle, pour effectuer un relevé de largeur de BAU.

Un PL circulant sur la voie de droite et masqué par un premier PL, roulait en empiétant sur la BAU.

Le PL s'est déporté sur la BAU pour éviter le PL qui le précédait et qui freinait.

Le PL a alors percuté le véhicule de la DIR qui a été projeté sur 10m.



Les 2 agents ont été blessés et fortement choqués

Objectif

Agents des routes

Sécurité Signalisation

Accidents

Recommandations

Innovations



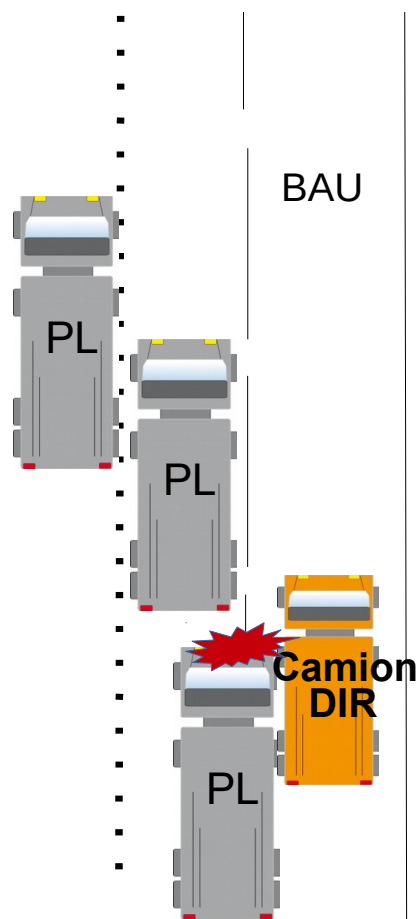
Direction
Interdépartementale
des Routes
EST

AFT

DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE

Accident lié au non respect des distances de sécurité

Un PL heurte le rétroviseur d'un fourgon lors de la pose d'une signalisation de chantier



Dans le cadre de la préparation d'un chantier de remplacement de glissières de sécurité, un agent a stationné son véhicule sur la BAU.

L'agent a vu dans son rétroviseur deux poids lourds (PL) circuler de front ; le premier sur la voie rapide doublait le second sur la voie lente.

Un troisième PL qui suivait l'un des deux PL sur la voie lente, a alors heurté le rétroviseur du fourgon de la DIR.

Suite au heurt, le PL ne s'est pas arrêté.

L'agent n'a heureusement pas été blessé.

Accident du 22/01/2010
CEI Héricourt

Objectif

Agents
des routes

Sécurité
Signalisation

Accidents

Recommandations

Innovations



Direction
Interdépartementale
des Routes
EST

AFT

DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE

Accident lié à un empiétement sur l'accotement

Un PL percute le balai d'un agent qui intervenait sur l'accotement

Accident du 13/09/2019
CEI Fayl-Billot



Le revêtement de l'accotement était dégradé par le passage des PL qui coupent régulièrement les virages. Pour remettre en place le revêtement, un agent est intervenu avec un balai. Lors de son intervention, un PL a coupé le virage et accroché le balai tenu par l'agent qui a fait une volte-face, sans heureusement être heurté par le PL. Le conducteur du PL ne s'est pas arrêté.

L'agent blessé a été conduit aux urgences de l'hôpital.

Objectif

Agents des routes

Sécurité Signalisation

Accidents

Recommandations

Innovations



Direction
Interdépartementale
des Routes
EST

AFT

DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE

Accident lié à une vitesse excessive (route sinueuse)

Un PL perd le contrôle de sa trajectoire
alors qu'un agent intervenait sur l'accotement

Accident du 09/10/2008
CEI Poligny



Dans un virage, une équipe de 3 agents procédait à la taille de la végétation en bord de chaussée, lorsqu'un PL a quitté sa trajectoire.

Un des 3 agents a été percuté par le déversement des marchandises et projeté sur plus de 20 m, chutant de 15 à 20 m.

L'agent est décédé.

Ses collègues ont été blessés.

Objectif

Agents
des routes

Sécurité
Signalisation

Accidents

Recommandations

Innovations



Direction
Interdépartementale
des Routes
EST

AFT

DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE

Autres facteurs d'accidents (1/4)

Conduites et comportements à risques de la part des chauffeurs de PL

Certaines conduites et certains comportements des chauffeurs de PL peuvent mettre en danger directement ou indirectement les agents des routes.

En effet, ils peuvent rendre nécessaire l'intervention des agents des routes pour ramasser des objets, effectuer un dépannage, remettre en état le balisage d'un chantier, nettoyer les bords de route, remettre en état la chaussée, etc., **les exposant à des risques lorsqu'ils interviennent**

En outre, **ils peuvent les empêcher d'intervenir en toute sécurité** (en cas de stationnement sur la BAU par exemple).

Les diapositives suivantes listent les conduites et comportements à risques, de la part des chauffeurs de PL.

Objectif

Agents
des routes

Sécurité
Signalisation

Accidents

Recommandations

Innovations



Direction
Interdépartementale
des Routes
EST



DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE

Autres facteurs d'accidents (2/4)

Conduites et comportements à risques de la part des chauffeurs de PL

- **Circulation ou empiètement sur la BAU** : risque de percuter un agent des routes en cours d'intervention sur la BAU
- **Circulation des PL en convoi avec non respect des distances de sécurité** : manque de visibilité sur les zones d'intervention des agents, avec l'impossibilité d'effectuer un changement de file, de respecter le corridor de sécurité et, en cas de danger, d'effectuer un freinage ou une manœuvre d'évitement > Risque de percuter un agent des routes en cours d'intervention

Objectif

Agents
des routes

Sécurité
Signalisation

Accidents

Recommandations

Innovations



Direction
Interdépartementale
des Routes
EST



DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE

Autres facteurs d'accidents (3/4)

Conduites et comportements à risques de la part des chauffeurs de PL

- **Stationnement pour effectuer des pauses sur la BAU, les surlargeurs d'accotement, les bretelles d'accès ou de sortie des aires de repos** : risque d'exposition à la circulation pour les agents des routes qui ne disposent plus d'espace pour intervenir en toute sécurité ; de plus les agents interviennent indûment pensant que le PL est en panne.
- **Circulation et empiètement sur l'accotement, notamment dans les virages de petits rayons** : risques de dégradation de la chaussée avec pour conséquence une augmentation des interventions des agents pour sa remise en état
- **Non respect des interdictions de doubler les PL** : circulation en accordéon avec risques d'accident de la circulation, nécessitant une intervention en urgence de l'exploitant



Objectif

Agents
des routes

Sécurité
Signalisation

Accidents

Recommandations

Innovations



Direction
Interdépartementale
des Routes
EST



DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE

Autres facteurs d'accidents (4/4)

Conduites et comportements à risques de la part des chauffeurs de PL

- **Véhicule en mauvais état** : risques de panne nécessitant une intervention en urgence de l'exploitant
- **Mauvais ou manque d'arrimage engendrant des pertes de chargement** : obstacle sur la chaussée nécessitant une intervention en urgence de l'exploitant
- **Heurts de cônes de balisage** : risques pour le personnel dans la zone de chantier qui n'est plus protégé ; risques pour les agents qui s'exposent à la circulation pour remettre en place le balisage heurté
- **Jet de débris par les fenêtres** : risques pour les agents qui s'exposent à la circulation lors du ramassage de déchets au bord des routes (500 kg de déchets par km tous les ans)



cônes de balisage

Objectif

Agents
des routes

Sécurité
Signalisation

Accidents

Recommandations

Innovations



Direction
Interdépartementale
des Routes
EST

AFT

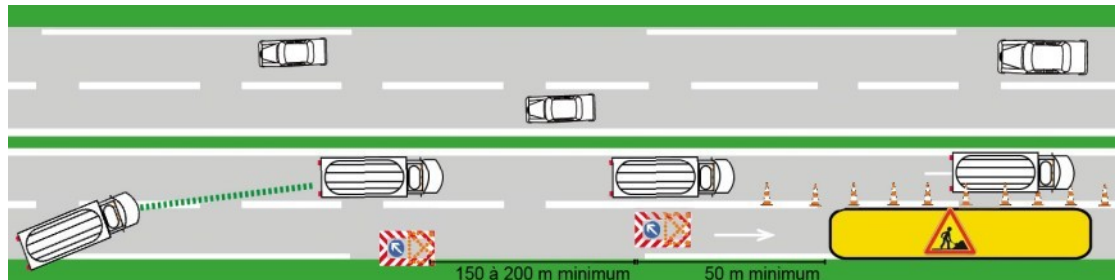
DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE

Accident lié à un non changement de file Pour ne pas en arriver là :

- Prendre en compte la signalisation



- Regarder son environnement
- Faciliter l'insertion aux véhicules ou s'insérer en sécurité dans l'autre file



Avant de changer de file :

- Vérifiez dans les **rétroviseurs** que la voie est libre
- Signalez votre manœuvre en utilisant les feux clignotants

Objectif

Agents des routes

Sécurité Signalisation

Accidents

Recommandations

Innovations



Direction Interdépartementale des Routes EST



Accident lié à un non changement de file Pour ne pas en arriver là :

Respectez le Corridor de sécurité

Nouvel article R. 412-11-1 du code de la route

Décret n° 2018-795 du 17 septembre 2018 relatif à la sécurité routière article 11

Nouvel article du Code de la Route R 412-11-1



GESTIONNAIRE ou DEPANNEUR

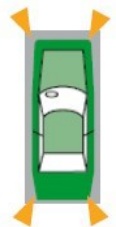


Force de l'Ordre

Force de secours



Particulier avec Feux de détresse



Dispositif d'alerte sonore (DAS) fixe

Objectif

Agents
des routes

Sécurité
Signalisation

Accidents

Recommandations

Innovations



Direction
Interdépartementale
des Routes
EST

AFT

DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Utiliser des bandes sonores comme des rails
pour guider la conduite est
DANGEREUX

Do not use the sound
traffic lane as rails. It is
DANGEROUS
et

PUNISSABLE

Sanction pour circulation
sur la bande d'arrêt
d'urgence

Suspension du permis possible

**-3
Points**

Amende 135€

Dispositif obligatoire sur autoroute en rive droite à compter du 1^{er} avril 2022

Ce dispositif peut être constitué de barrettes ou d'engravures (uniquement sur RCS)

Objectif : lutter contre les baisses de vigilance des usagers

Plan d'action de la DIR Est

- **11/06/2019 - Mise en place du comité de suivi** constitué de la DIR, DREAL, FNTR, TLF, AFT, AFTRAL, ECF
- **À partir de 2020 - Présentation de la valise pédagogique aux formateurs** des organismes de formation en présence de la DIR :
 - **dans un premier temps : AFTRAL** (200 formateurs) **et ECF** (40 formateurs),
 - **dans un second temps : autres centres de formation agréés**
- **À partir de 2020 - Formation des conducteurs de PL par les organismes de formation** ; La DIR participera à au moins 4 sessions par an afin d'apporter le témoignage des agents de la DIR.
- **Fin 2020 - Réunion du comité de suivi**

L'action de sensibilisation devrait permettre de sensibiliser 7 000 chauffeurs poids-lourds par an au niveau du Grand Est

La DIR Est étudiée

d'autres pistes de travail pour aller plus loin

- Comment entrer en contact avec les entreprises de transport routier concernées par des accidents liées aux zones de chantier ou d'intervention de la DIR, pour les sensibiliser à leur tour ?
- Comment nouer localement un partenariat avec la profession des transporteurs routiers sur le sujet de la sécurité des agents des routes et des conducteurs professionnels ? Déclinaison du partenariat national ?
- Généraliser l'affichage dans les stations services concernant l'interdiction de circuler sur la bande d'arrêt d'urgence ?
- Comment sensibiliser les chauffeurs de poids-lourds étrangers ?

Avez-vous des suggestions pouvant contribuer à l'amélioration de la sécurité des agents des routes et par voie de conséquence, celle des conducteurs professionnels ?

Rencontres régionales
du transport routier

Lorraine

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Chiffres et enjeux pour les poids lourds

Intervenant : Thomas LEXTRAIT
Service Transports
Pôle Mobilité

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Grand Est



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
GRAND EST

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

Statistiques d'accidentalité

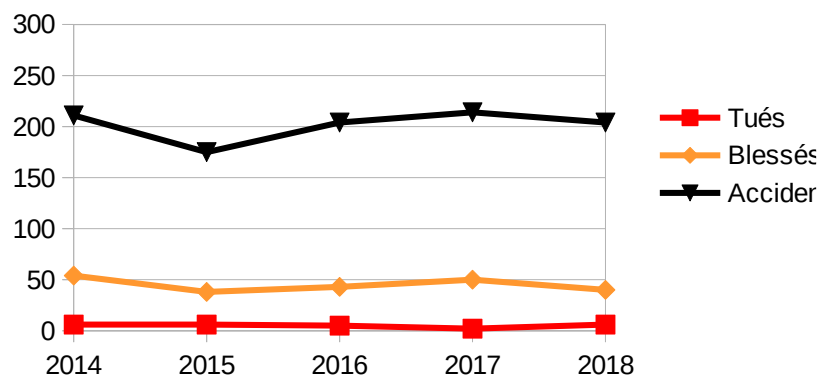
Définitions :

- Accident : au moins un blessé et fait l'objet d'un PV
- Tué : Personne décédée dans les 30 jours suivant l'accident
- PL : PTAC > 3,5T et transport de marchandise
- Impliqué : Pas de notion de responsabilité

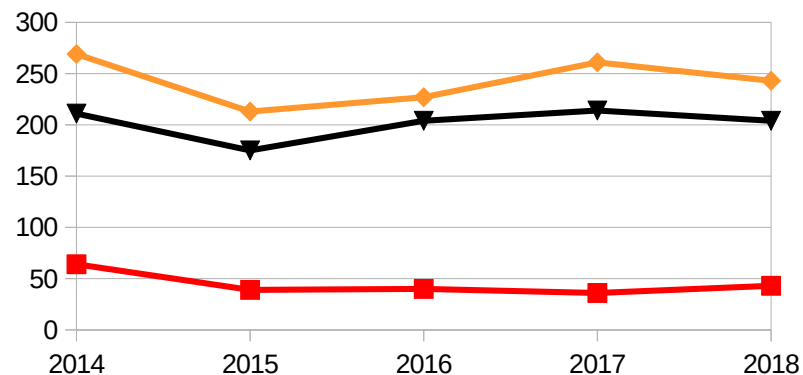
Les données présentés correspondent à l'ensemble des accidents survenus entre 2014 et 2018 en Grand Est.

Statistiques d'accidentalité

Statistiques des PL et de leurs occupants



Statistiques de l'ensemble des victimes dans les accidents impliquant un PL

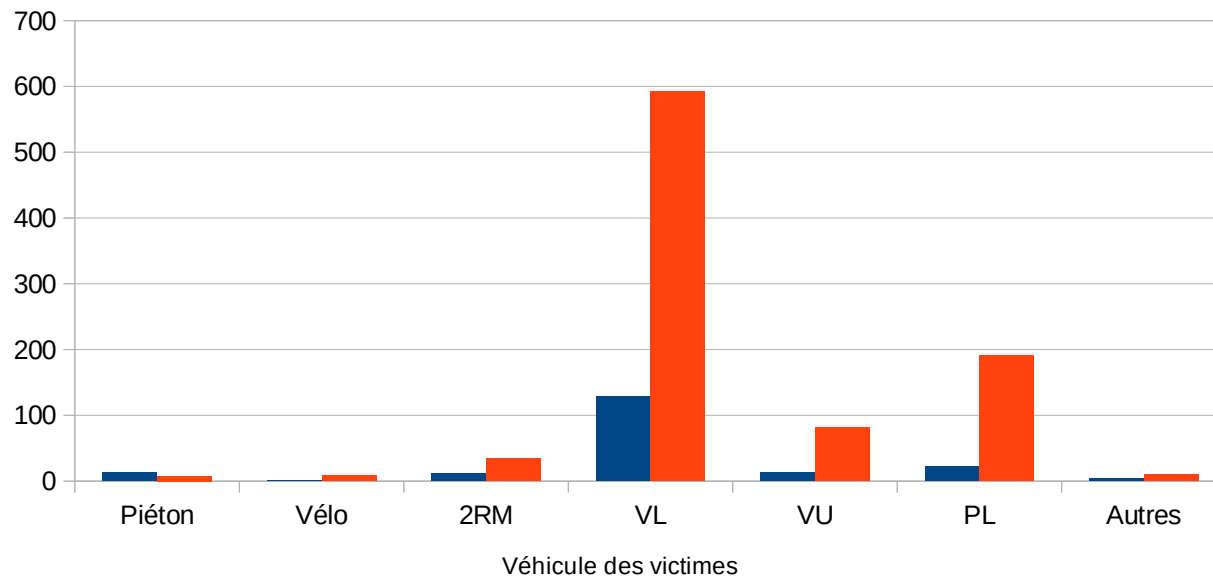


– Les usagers PL ne représentent que **11 % des tués** et **19 % des blessés** des accidents qui les concernent.

– Les accidents PL sont responsables de **15 % de la mortalité régionale** contre seulement **6 % des blessés** et **6 % des accidents**.

Statistiques d'accidentalité

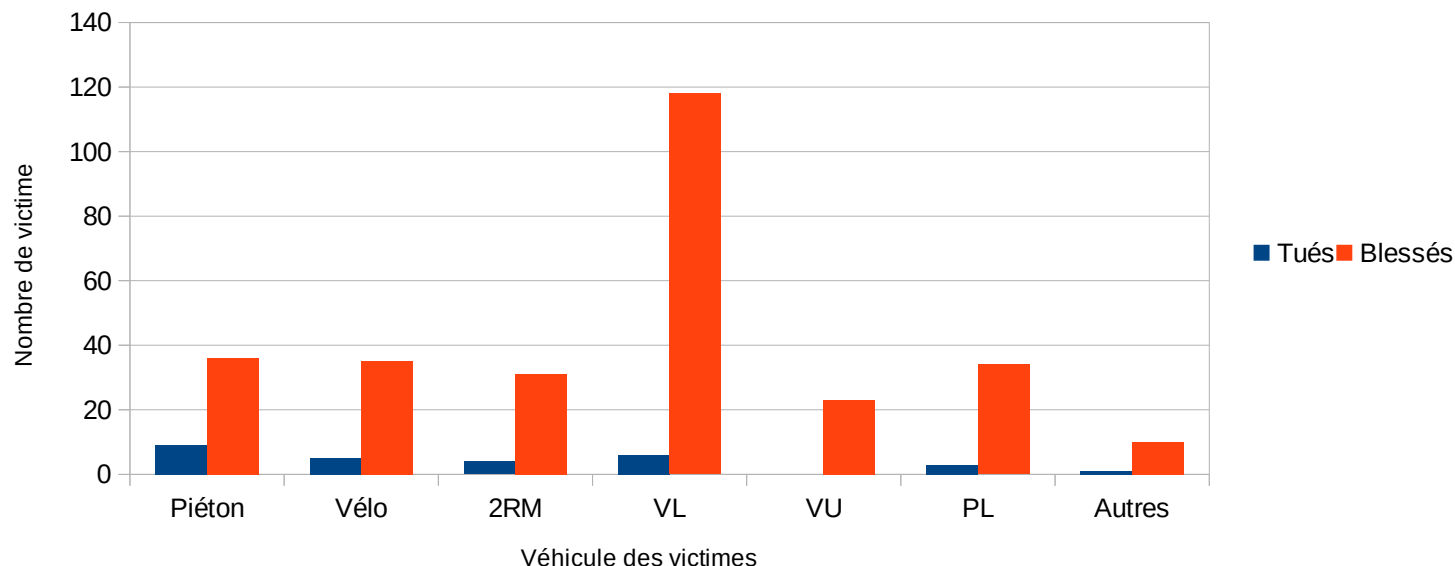
Répartition des victimes des 750 accidents PL hors agglomération



La grande majorité des victimes des accidents PL sont des conducteurs ou passagers de VL (environ 65 % des tués et blessés).

Statistiques d'accidentalité

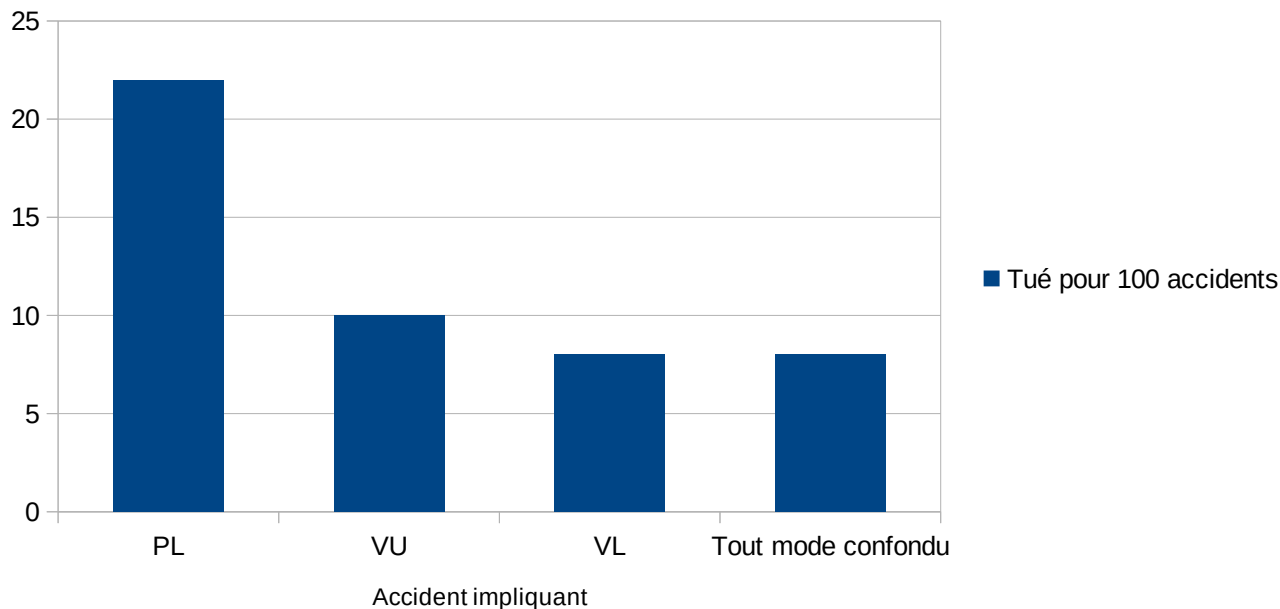
Répartition des victimes des 258 accidents PL en agglomération



La présence des usagers vulnérable (piétons, cyclistes et 2RM) est plus importante en agglomération, la proportion de ceux-ci augmente donc aussi dans les victimes (**35 % des blessés**) et leur vulnérabilité les rend **majoritaires** parmi les tués (**18 sur 28**).

Statistiques d'accidentalité

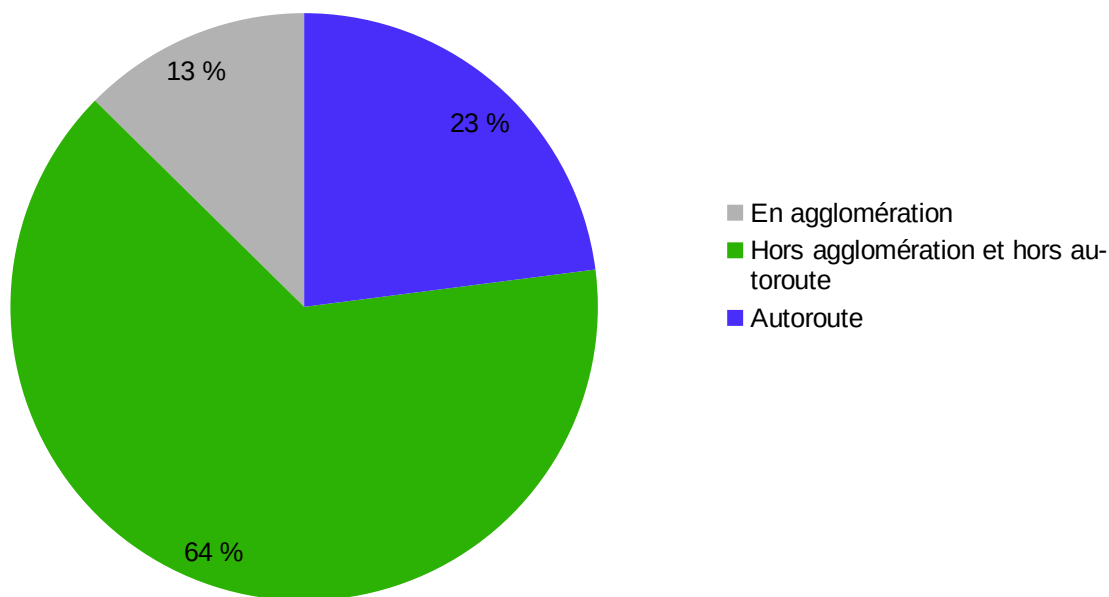
Sur-gravité des accidents PL



La probabilité d'avoir un tué dans un accident est nettement plus importante pour les PL que pour les autres modes de déplacement (cet indicateur pour les modes non représentés sur ce graphique est inférieur à 6 tués pour 100 accidents).

Statistiques d'accidentalité

Localisation des tués dans les accidents impliquant un PL



La localisation des personnes tuées est essentiellement hors agglomération, les raisons sont multiples :

- Présence des PL plus importante
- Vitesse plus élevée hors agglomération
- Somnolence et inattention sont davantage présents (tout mode confondus)

Conséquences d'un accident routier du travail

Pour l'employé	
Humaines	<ul style="list-style-type: none">– décès– handicap– drame familial
Économiques	<ul style="list-style-type: none">– perte de revenus– amendes
Juridiques	<ul style="list-style-type: none">– condamnations– prison (homicide inv.)– suppression de permis

Pour l'entreprise	
Humaines	<ul style="list-style-type: none">– perte d'un collaborateur
Économiques	<ul style="list-style-type: none">– assurance (malus)– remplacer l'employé– remplacer le véhicule– perte de marché
Juridiques	<ul style="list-style-type: none">– condamnations– prison (homicide inv.)– fermeture de l'entreprise

Possibilités de prévention

- Le Plan Départemental d'Action Sécurité Routière (PDASR) comporte un appel à projet tous les ans pour des projets d'actions de sensibilisation
- Possibilité d'action en entreprise réalisées par des Intervenants Départementaux de la Sécurité Routière (IDSR)
 - ⇒ Contact sur les sites internet des préfetures de département, onglet sécurité routière
- Pour une action de sécurité routière régionale :
 - Contact : Thomas LEXTRAIT DREAL
thomas.lextrait@developpement-durable.gouv.fr
- D'autres actions sont réalisées par des acteurs hors État (fédérations, syndicats, associations, gestionnaires routiers...)

Actualités de l'ORT&L

Mise en ligne du Portail Logistique Grand Est



www.logistique-grandest.fr

Guichet unique pour trouver les infos et les contacts relatifs à la logistique en Grand Est



Bienvenue sur le Portail Logistique Grand Est.

Professionnels, collectivités, particuliers à la recherche d'une formation, d'un emploi ou de renseignements, vous trouverez ici toutes les informations nécessaires sur la logistique en Grand Est.

POURQUOI CE PORTAIL ?



Actualités de l'ORT&L

Dernier colloque public

« Demain, quelles motorisations pour transporter nos marchandises ? »

9 décembre 2019

Pont-à-Mousson

**Synthèse de la journée
et diaporamas sur
www.ortl-grandest.fr**

Table ronde : Les moteurs de demain
Le moteur diesel a-t-il encore un avenir ?
res l'hégémonie du moteur diesel, l'hégémonie
du moteur électrique ?

Olivier Jacquin (Senauteur)

Michel Bouton (MB Conseil / Avere France)

Bertrand Collin (LTG Andreani)

Steve Giguet (Iveco / AFGNV)



Actualités de l'ORT&L

Évènement(s) grand public fin 2020 (format à préciser)
Logistique urbaine / Livraisons en ville

Réunion annuelle Transports & Environnement
Comment concilier transports et logistique avec
préservation de l'environnement (en particulier local) ?

Étude en cours
Réalisation d'un atlas des plateformes multimodales

Actualisation des publications régulières
Panorama des transports en Grand Est
(dernière édition en 2016)

Actualités de l'ORT&L

Évènement imprévu en cours

Covid-19 : Crise sanitaire et économique

Partage d'informations

Entre membres, pour les professionnels et le grand public

Création d'une rubrique « Crise Covid-19 » sur le site de l'ORT&L

Recenser et diffuser les informations utiles face à la crise



www.ortl-grandest.fr/covid-19

Sujet incontournable pour les prochains échanges entre membres et travaux de l'association